

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUl représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DDIP 016-212/13/CC

■ Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Pégase.

DPEATSV 13/9465/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa stratégie de développement par l'économie de la connaissance, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, outre son soutien au fonctionnement des pôles de compétitivité, participe au financement des projets de recherche et développement sur son territoire en abondant au Fond Unique Interministériel.

La filière aéronautique est prépondérante en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 40 000 emplois. Elle représente 30 % de la recherche-développement régionale, ce qui permet notamment à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'être le leader mondial de la production d'hélicoptères et le leader européen concernant les satellites et essais.

Appuyé sur ces compétences, le pôle de compétitivité « Pégase », a pour ambition de créer une nouvelle génération de systèmes aéronautiques et spatiaux répondant à l'émergence d'usages nouveaux. Ces technologies sont principalement destinées à la protection des personnes et au développement des territoires.

L'association est composée à ce jour de 313 adhérents issus des mondes académique et industriel. Parmi eux, on peut citer Dassault, Avera TA, Weir Power Industrial, ou encore l'INRIA.

A ce jour, sur Marseille Provence Métropole, 60 adhérents dont 19 entreprises telles qu'Eurocopter, Cybernétix et le Groupe Bonnans.sa, représentant plus de 7 000 emplois ; 9 laboratoires de recherche (Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Equilibre, L2MP ...), l'Ecole Centrale font partie du pôle Pégase.

L'association « Pégase » a pour mission de conduire les projets d'accompagnement pérennisant la dynamique de ce domaine sur le territoire et de générer durablement de la valeur ajoutée et de la compétitivité, en structurant et en développant la filière aéronautique et spatiale en région appuyé sur le potentiel existant.

L'objectif de l'association « Pégase » est de développer de nouveaux usages et de nouvelles technologies afin de créer 10 000 emplois sur 10 ans.

Les nouveaux usages concernent :

- la surveillance de site confiné,

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

- l'intervention en milieu hostile,
- le transport en toute condition,
- le transport de charges lourdes.

Les nouvelles technologies sont relatives :

- aux drones, dirigeables et aérospères,
- les systèmes et systèmes d'évitement d'obstacles,
- la vision en tout temps.

Sur les 66 projets labellisés par le pôle depuis sa création, 11 projets ont reçu une décision de financement positive en 2012. L'ensemble des projets représente un budget de 245 millions d'euros dont 87 millions de financements publics.

Le plan d'actions 2013 met en avant quatre axes forts :

- L'émergence des projets : il s'agit de reconduire les groupes de travail qui ont pour objectif de faire émerger des projets de R & D soutenant la filière, en formalisant et en donnant une réalité industrielle aux idées identifiées
- La construction de projets de R & D : c'est une des missions phares du pôle. Il s'agit de monter, labelliser et obtenir les financements de projets de R & D.
- Le développement de l'écosystème : le développement de la filière nécessite le renforcement de la structuration de la filière en fédérant des adhérents, en menant des actions collectives et en assurant la promotion et l'animation de la filière.

De son côté, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole soutient la filière aéronautique notamment :

- en finançant la gouvernance et l'animation du pôle,
- en abondant au Fond Unique Interministériel,
- en mettant en relation le pôle avec les acteurs économiques et académiques du territoire de la Communauté Urbaine,
- en construisant une offre foncière et immobilière en partenariat avec le pôle sur le parc d'activité des Florides et en contribuant au développement du projet Henri Fabre.

En effet, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, largement concernée sur son territoire par cette filière, affirme son soutien à l'association « Pégase » dont l'objectif est de valoriser ces secteurs d'activités porteurs pour l'économie locale.

En 2012, dans le cadre de sa stratégie de développement économique, Marseille Provence Métropole a voté une subvention d'investissement de 15 000 euros pour la plateforme technologique Innovsys.

Le budget prévisionnel de l'association « Pégase » pour 2013 s'élève à 1 459 000 euros.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir le développement du pôle de compétitivité Pégase.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 20 000 euros au pôle de compétitivité Pégase.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 - Chapitre 65, Article 6574 intitulé « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
aux Technopôles et Agglomération numérique,
Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI